

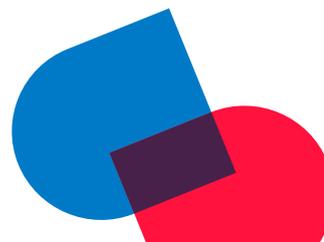
SYNTHÈSE DE PROJET

MESURER LA CONVIVIALITÉ DES VILLES À L'ÉGARD DES AÎNÉS:

GUIDE POUR L'UTILISATION D'INDICATEURS DE BASE

Une étude réalisée par la ville de Dijon en lien avec le Centre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour le développement sanitaire Kobé (Japon).

Avec le soutien de





Village Seniors de Dijon
(Vill'âge Bleu de la MFB - SSAM)

REMERCIEMENTS

La réussite de cette expérimentation n'aurait pas été possible sans le soutien actif et bienveillant d'un grand nombre d'acteurs de la Ville de Dijon et de ses partenaires. En particulier, nous remercions les personnes qui ont été sollicitées dans le cadre de ce projet et qui ont répondu présents :

- Le Cabinet du Maire
- Le service Communication
- Le Pôle Déplacements du Grand Dijon
- Le service Habitat du Grand Dijon
- Les services techniques de la Ville de Dijon et du Grand Dijon,
- Le service de l'action culturelle et des publics de la Ville de Dijon
- Le service des Affaires Générales du Grand Dijon
- Le service des Elections
- L'Université pour Tous de Bourgogne
- L'OPAD
- La Maison des Associations
- L'Université de Bourgogne
- La direction des Retraités et Personnes Âgées de la Ville de Dijon
- Les Dijonnais de tous les âges pour leur participation et implication sans faille sur chacun des projets portés dans le cadre de DIVAA et particulièrement sur cette étude-pilote.

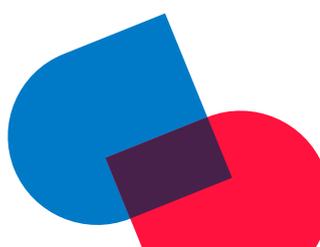
Cette étude a été conduite par :

- Pierre-Olivier Lefebvre, Conseiller technique sur la politique de l'âge au Cabinet du Maire de Dijon et Délégué général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
- Angélique Philipona, Chargée de développement du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et Doctorante en sociologie, centre Georges Chevrier de l'Université de Bourgogne - Franche-Comté
- Floria Finot, Chargée de développement du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
- Julie Divorne, Stagiaire au Cabinet du Maire de Dijon



TABLE DES MATIÈRES

I. Objet de l'appel à projet	6
II. Élaboration et diffusion d'un questionnaire	15
III. Caractéristiques des aînés ayant répondu au questionnaire	17
IV. Retour sur les données recueillies	20
1. Les espaces extérieurs et bâtiments	20
2. Les transports	24
3. L'habitat	26
4. Le lien social et la solidarité	27
5. La participation citoyenne	29
6. La culture et les loisirs	31
7. L'information et la communication	32
8. L'autonomie, les services et les soins	33
V. Pour conclure	36
Annexe 1- Récapitulatif des données récoltées	37
Annexe 2- Questionnaire	41





La Maison des Seniors

I. OBJET DE L'APPEL À PROJET

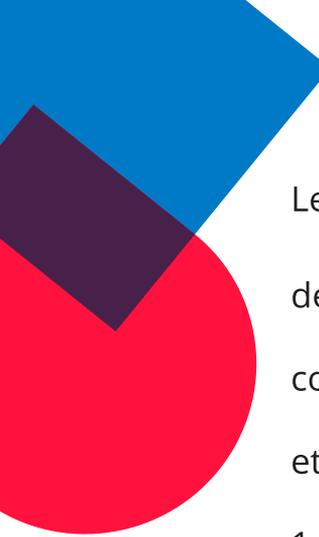
La Ville de Dijon a répondu à un appel à projet du Centre de l'Organisation Mondiale de la Santé pour le développement sanitaire de Kobé (Japon). Celui-ci s'intitulait "**Mesurer la convivialité des villes à l'égard des aînés : guide pour l'utilisation d'indicateurs de base**".

29 villes du monde se sont portées candidates pour participer à cette étude. **Dijon est la seule ville française à avoir été retenue** pour mener ce projet aux côtés de 14 autres villes : Banyule (Australie), Bilbao (Espagne), Bowdoinham (USA), Fishguard/Goodwick (UK), Hong Kong SAR (Chine), La Plata (Argentine), Nairobi (Kenya), New Delhi (Inde), New Haven (USA), Shanghai/Jing'an (Chine), Tehran (Iran), Tuymazy (Russie), Udine (Italie) et Washington DC (USA).

Le guide qui nous a été fourni proposait un ensemble d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires ayant pour objectif de permettre de suivre et d'évaluer les progrès réalisés par les municipalités dans l'amélioration de la convivialité des environnements urbains à l'égard des aînés.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé: "des cadres et des indicateurs peuvent être utiles pour faire partager aux partenaires une conception commune des dimensions essentielles de la convivialité à l'égard des aînés valorisées dans leur ville, et pour fixer des buts et des objectifs connexes. **Les indicateurs peuvent servir à mesurer le niveau initial de convivialité dans la ville et à suivre son évolution au fil du temps à mesure que des interventions opportunes sont mises en œuvre.** Le suivi et l'évaluation caractérisent une bonne pratique de la santé publique. En tant que tels, les indicateurs devraient faire partie intégrante d'un système de responsabilisation axé sur les résultats des initiatives prises par les villes pour améliorer la convivialité à l'égard des aînés.

Les indicateurs peuvent aussi être utilisés pour favoriser l'engagement politique et social, qui, à son tour, peut se traduire par d'autres mesures visant à promouvoir et à soutenir les villes-amies des aînés".



Les objectifs de ce guide sont de :

- **Fournir des conseils** structurés en matière de sélection d'indicateurs de la convivialité d'une ville à l'égard des aînés ;

- **Proposer un ensemble d'indicateurs** à utiliser pour mesurer la convivialité d'une ville à l'égard des aînés ;

- **Soutenir les efforts locaux** visant à établir des indicateurs utilisables et appropriés pour mesurer la convivialité d'une ville à l'égard des aînés.

14 indicateurs de base, 2 indicateurs d'équité et 5 indicateurs supplémentaires nous ont été proposés. Chaque indicateur était accompagné de deux définitions. La première devait nous permettre de récolter des données objectives et chiffrées auprès de différents services de la Ville de Dijon. La seconde définition impliquait l'avis et le ressenti des habitants dijonnais âgés eux-mêmes et a donc nécessité un recueil de données spécifique via l'envoi de questionnaires.

En juin 2015, une réunion de restitution s'est tenue au siège mondial de l'OMS à Genève. Celle-ci a permis de réunir les sites-pilotes et de travailler concrètement à l'amélioration du guide avant sa diffusion. Dijon y a été représentée et un retour d'expérience a pu être proposé d'une part sur le sujet de l'étude et d'autre part sur la mise en œuvre du projet DIVAA dans la ville ainsi que sur le rôle de Dijon au sein du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Les deux tableaux ci-après présentent ces indicateurs et leurs définitions tels qu'ils étaient mentionnés dans le guide.

	INDICATEURS DE BASE	DÉFINITIONS PROPOSÉES
1	Potentiel piétonnier du quartier	Proportion de rues du quartier dotées de voies piétonnes conformes aux normes reconnues localement.
		Proportion d'aînés indiquant que leur quartier est adapté aux déplacements à pied, y compris pour les personnes en fauteuil roulant et celles qui utilisent d'autres aides à la mobilité.
2	Accessibilité des espaces et des bâtiments publics	Proportion d'espaces et de bâtiments publics existants et nouveaux, entièrement accessibles en fauteuil roulant.
		Proportion d'aînés indiquant que les espaces et bâtiments publics de leur quartier sont accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, aux malvoyants et aux malentendants.
3	Accessibilité des véhicules de transport public	Proportion de véhicules de transport public dans lesquels des places sont réservées pour les aînés et les personnes handicapées.
		Proportion d'aînés indiquant que les véhicules de transport public (trains, cars, bus...) sont physiquement accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, aux malvoyants et aux malentendants

	INDICATEURS DE BASE	DÉFINITIONS PROPOSÉES
4	Accessibilité des arrêts de transport public	Proportion de logements situés à distance de marche (500 mètres) d'un arrêt de transport public.
		Proportion d'aînés indiquant que les arrêts de transport public sont trop loin de leur domicile.
5	Caractère économiquement abordable des logements	Proportion d'aînés vivant dans un ménage qui consacre au logement moins de 30 % de son revenu disponible égalisé
		Proportion d'aînés indiquant que le logement dans leur quartier est abordable.
6	Attitude sociale positive à l'égard des aînés	Nombre de cas notifiés de mauvais traitements envers des aînés (par rapport au nombre total d'aînés).
		Proportion d'aînés se sentant respectés et socialement intégrés dans leur communauté.
7	Participation aux activités bénévoles	Proportion d'aînés enregistrés comme bénévoles au niveau local.
		Proportion d'aînés indiquant avoir participé à une activité bénévole au moins une fois au cours du mois précédent

	INDICATEURS DE BASE	DÉFINITIONS PROPOSÉES
8	Emploi rémunéré	Proportion d'aînés actuellement au chômage.
		Proportion d'aînés indiquant avoir des possibilités d'emploi rémunéré.
9	Participation aux activités socioculturelles	Proportion d'aînés sur le nombre total de personnes ayant visité les espaces culturels locaux ou assisté aux événements culturels locaux, d'après les chiffres notifiés.
		Proportion d'aînés indiquant avoir participé de leur propre initiative à des activités socioculturelles au moins une fois au cours de la semaine précédente.
10	Participation à la prise de décision au niveau local	Proportion d'électeurs admissibles âgés ayant voté à la dernière élection ou initiative législative locale.
		Proportion d'aînés indiquant participer à la prise de décisions sur les questions politiques, économiques et sociales importantes dans la communauté.
11	Possibilité d'accéder à l'information	Existence de sources d'information locales sur les problèmes de santé et l'orientation vers les services, y compris par téléphone.
		Proportion d'aînés indiquant disposer de sources d'information locales sur leurs problèmes de santé et leurs besoins en matière de services.

	INDICATEURS DE BASE	DÉFINITIONS PROPOSÉES
12	Existence de services sanitaires et sociaux	Nombre d'aînés ayant besoin d'aide ou de soins personnels et bénéficiant de services officiels (publics ou privés) à domicile
		Proportion d'aînés indiquant recourir à des services officiels (publics ou privés) à domicile pour faire face à leurs besoins d'aide ou de soins personnels.
13	Sécurité économique	Proportion d'aînés vivant dans un ménage dont le revenu disponible se situe au-dessus du seuil de risque de pauvreté.
		Proportion d'aînés indiquant avoir eu un revenu suffisant pour faire face à leurs besoins essentiels sans aide publique ou privée au cours des 12 mois précédents.
14	Qualité de vie	Espérance de vie en bonne santé à la naissance.
		Proportion d'aînés qui jugent leur qualité de vie globale "très bonne (5)" ou "bonne (4)" sur une échelle allant de "très mauvaise (1)" à "très bonne (5)".

	INDICATEURS SUPPLÉMENTAIRES	DÉFINITIONS PROPOSÉES
1	Accessibilité des places de stationnement prioritaire	Proportion de places de stationnement prioritaire dans les équipements publics existants et nouveaux qui sont réservées aux aînés ou aux personnes handicapées.
		Proportion d'aînés ayant une autorisation de stationnement accordée spécialement aux conducteurs âgés ou handicapés et qui indiquent qu'il existe des places de stationnement prioritaire réservées et que ces places sont bien conçues.
2	Accessibilité des logements	Proportion de maisons existantes et nouvelles dont l'entrée est accessible en fauteuil roulant (c'est-à-dire assez large, munie d'une rampe).
		Proportion d'aînés indiquant que leur maison est adaptée ou peut être adaptée à leurs besoins pour leur permettre plus facilement de rester chez eux malgré l'âge.
3	Participation à une activité physique en groupe sur le temps de loisir	Proportion d'aînés qui sont membres d'un groupe officiel ou auto-organisé où ils pratiquent une activité physique sur leur temps de loisir.
		Proportion d'aînés indiquant participer à des activités physiques en groupe sur leur temps de loisir.

	INDICATEURS SUPPLÉMENTAIRES	DÉFINITIONS PROPOSÉES
4	Apprentissage tout au long de la vie	Proportion d'aînés qui étaient inscrits pour suivre des études ou une formation, de nature officielle ou non, l'année précédente.
		Proportion d'aînés indiquant avoir suivi des études ou une formation, de nature officielle ou non, l'année précédente.
5	Accès à Internet	Proportion d'aînés qui vivent dans un ménage ayant accès à Internet à la maison.
		Proportion d'aînés indiquant avoir accès à Internet à la maison.



II. ÉLABORATION ET DIFFUSION D'UN QUESTIONNAIRE

Afin de recueillir l'avis des aînés dijonnais, un questionnaire spécifique a été conçu. La construction et la diffusion de ces questionnaires ont pu aboutir grâce à un travail partenarial au sein même de la municipalité dijonnaise. En effet, la construction ainsi que la mise en page de ce questionnaire sont le fruit d'une réflexion étroite avec le service Communication de la ville. De même, la diffusion a pu être réalisée de manière optimisée grâce au soutien apporté par le CCAS de la Ville. En effet, c'est à l'occasion du repas de Noël des aînés que le questionnaire a été remis. Cet événement réunit non moins de 3 000 dijonnais de plus de 60 ans : il s'agissait donc là d'une occasion unique de toucher un public très large et hétérogène. Un questionnaire a été déposé dans la mallette de chaque convive et le Maire de Dijon, à l'occasion de son discours, a encouragé les habitants à y répondre et à renvoyer les questionnaires à la Maison des Seniors. Là encore, il s'agit d'un symbole fort puisque la Maison des Seniors est connue de tous les aînés dijonnais et facilite donc grandement le dispositif.

Le 2 février 2015, dans la salle des États du Palais des Ducs, lors du tirage au sort parmi plus de 300 candidatures des nouveaux participants à l'Observatoire de l'âge, une pile de questionnaires a été mise en évidence à l'entrée de la salle et il a été proposé à ceux qui ne l'avaient pas encore rempli d'en prendre un.

Enfin, des questionnaires ont été mis à disposition à la Maison des Seniors à la demande des aînés eux-mêmes qui, en ayant eu connaissance par le bouche-à-oreille, souhaitent en remplir un également.

Le 9 février 2015, nous avons clos la réception afin de pouvoir exploiter **les 362 questionnaires** qui nous avaient été retournés.



© OPAD

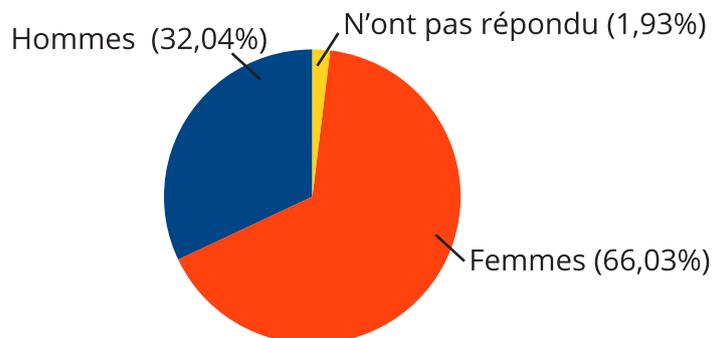
Les activités de l'OPAD

III. CARACTÉRISTIQUES DES AÎNÉS AYANT RÉPONDU

Répartition par genre :

Les personnes ayant répondu à ce questionnaire sont :

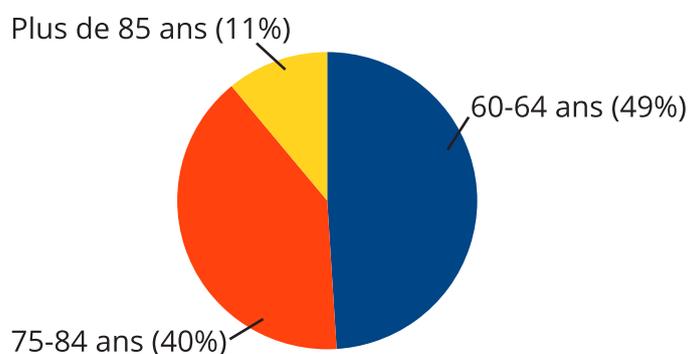
- des hommes pour 32,04% d'entre elles
- des femmes pour 66,02% d'entre elles



Répartition par âge :

L'âge moyen des dijonnais ayant répondu à ce questionnaire est de 74,82 ans.

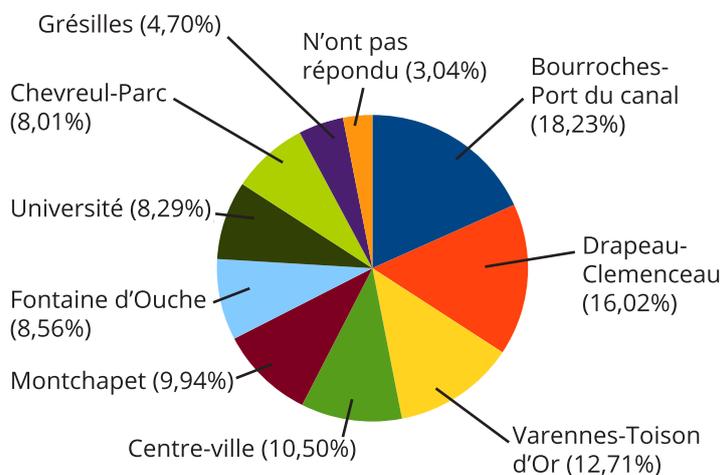
- 173 personnes ayant entre 60 et 74 ans (49%)
- 142 personnes ayant entre 75 et 84 ans (40%)
- 38 personnes de plus de 85 ans (11%)



Répartition par quartier d'habitation :

La répartition en termes de quartiers d'habitation des dijonnais ayant répondu au questionnaire est la suivante :

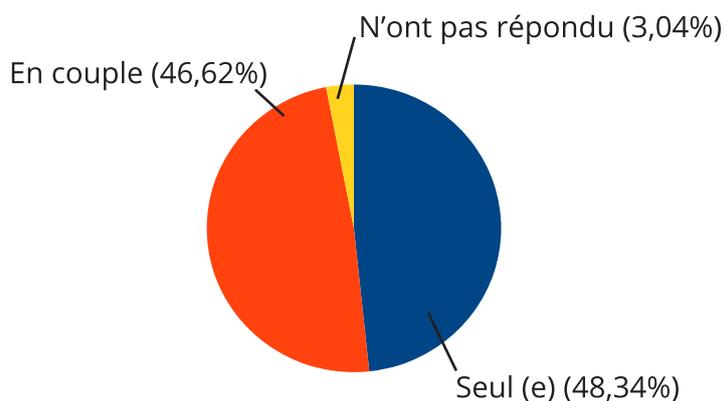
- Bourroches-Portdu canal: 18,23%
- Drapeau-Clémenceau : 16,02 %
- Varennes-Toison d'Or : 12,71 %
- Centre-ville : 10,5 %
- Montchapet : 9,94 %
- Fontaine d'Ouche : 8,56 %
- Université : 8,29 %
- Chevreur-Parc : 8,01 %
- Grésilles : 4,7 %
- Non réponse : 3,04 %



Répartition par mode de vie :

Les personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent :

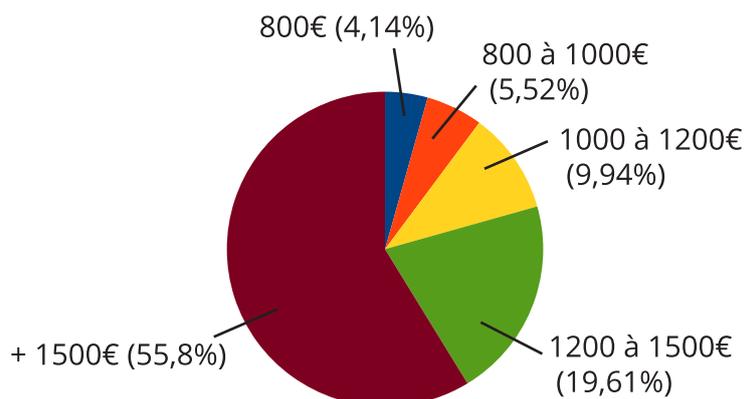
- Seules pour 48,34% d'entre elles
- En couple pour 46,62% d'entre elles
- Les 3,04% restants n'ont pas répondu à cette question d'entre elles



Répartition en fonction des revenus :

La répartition en termes de niveau de revenu du ménage des Dijonnais ayant répondu au questionnaire est la suivante :

- 800€ : 4,14 %
- 800 à 1000€ : 5,52 %
- 1000 à 1200€ : 9,94 %
- 1200 à 1500€ : 19,61 %
- +1500€ : 55,8 %





Le portage des repas à domicile

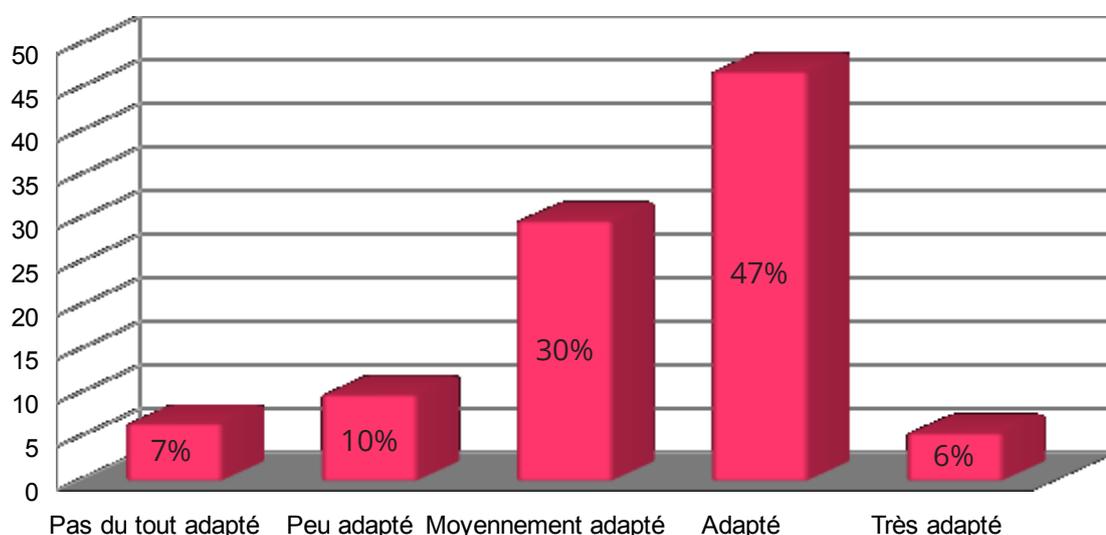
IV. RETOUR SUR LES DONNÉES RECUEILLIES

1. LES ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Le potentiel piétonnier du quartier :

Selon les chiffres recueillis auprès de la Direction des Services Techniques de Dijon, **99% des rues (hors rocade) sont dotées de voies piétonnes conformes aux normes reconnues localement.**

À la question "**Votre quartier est-il adapté aux déplacements piétonniers (y compris pour les personnes à mobilité réduite) ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Dijon, Ville Amie des Aînés

Aujourd'hui, à Dijon, 99% des rues sont dotées de voies piétonnes conformes aux normes reconnues localement. Des efforts importants sont produits par la municipalité afin de favoriser des déplacements piétons sereins dans la ville. A titre d'exemple, il est important de souligner la piétonisation de la Rue de la Liberté ou encore l'existence d'un service gratuit de déneigement destiné aux personnes âgées ou handicapées isolées.

D'autres aménagements sont nécessaires afin de favoriser les déplacements piétonniers des personnes âgées. À ce titre, l'installation de toilettes publiques est un élément extrêmement important (cf. fichier ci-après) :

<https://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/100/106-toilettes-publiques-dijon.pdf>

QUELQUES IDÉES POUR CONTINUER À AMÉLIORER LA VILLE ENSEMBLE

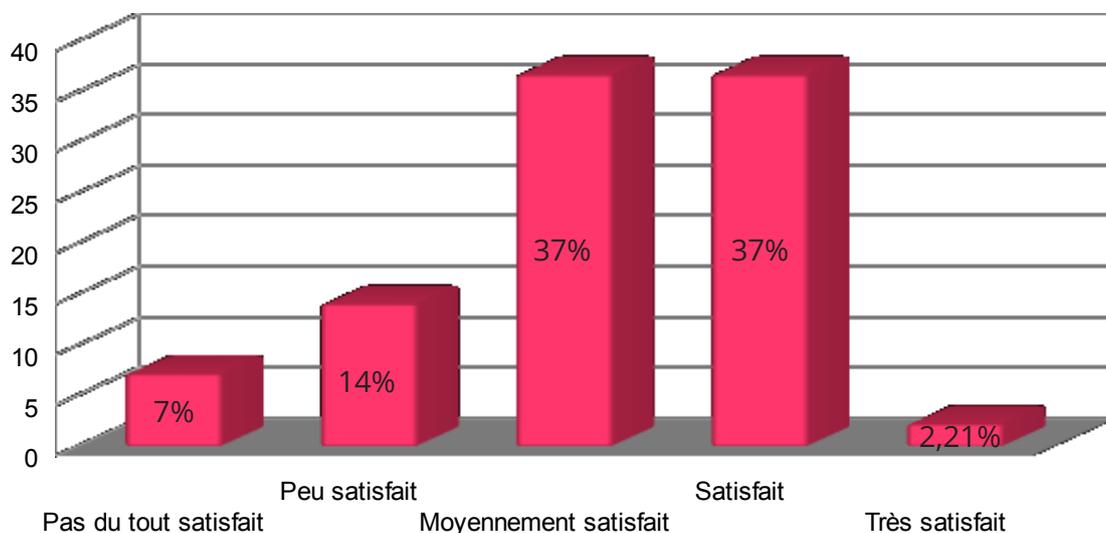
Chez les personnes âgées, la mobilité est un facteur essentiel, à la fois pour permettre à tous de continuer à prendre part à la vie de la cité comme un citoyen à part entière mais également pour favoriser le vieillissement actif.

- Augmenter la durée des feux piétons et / ou indiquer le temps restant pour permettre une traversée plus sereine
- Accroître le nombre de voies réservées aux cyclistes et les séparer des voies piétonnes
- Éviter les revêtements rugueux, discontinus ou mous
- Éviter les variations brutales de niveau et les pentes fortes
- Concevoir des passages piétons surélevés car ils sont plus sécurisés et plus accessibles et parce qu'ils participent à la réduction globale de la vitesse.

Favoriser la mobilité piétonne des personnes âgées, c'est également leur garantir la possibilité de faire des haltes en se reposant sur un mobilier adapté.

À Dijon, **200 structures** de repos sont installées. D'autre part, certains éléments du décor urbain sont détournés de leur utilité et sont utilisés comme des structures de repos (par exemple les pots de fleurs de la place Darcy). De plus, environ 67% des arrêts de bus de la ville sont équipés de structures de repos, ce qui vient là encore accroître ces chiffres.

À la question "**Le nombre de structures de repos de votre quartier vous satisfait-il ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Dijon, Ville Amie des Aînés

Afin de favoriser les déplacements piétons sereins et autonomes des personnes âgées, la Ville de Dijon a mis en place des dispositifs innovants afin d'installer des structures de repos dans la ville.

La démarche participative qui a été mise en place à cet effet au centre-ville en est l'exemple phare (cf. fichier ci-après) :

<https://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/100/112-une-demarche-innovante-pour-installer-des-structures-de-repos-dans-la-ville.pdf>

Les structures qui ont été installées place François Rude, sous les Halles ou encore dans la rue de la Chouette sont de réelles réussites tant du fait de leur intégration dans le paysage urbain que de leur taux d'occupation et de la diversité des publics qui les utilisent.

La mise en œuvre d'une telle démarche participative est extrêmement positive à différents égards : un travail conjoint entre habitants, techniciens et élus permet un enrichissement de la réflexion ; les habitants se sentent par la suite des ambassadeurs de la démarche et se font porte-parole de la municipalité et des choix qui ont été réalisés ; le matériel installé est ainsi installé en fonction du retour de l'expertise d'usage des habitants et est plus souvent utilisé.

QUELQUES IDÉES POUR CONTINUER À AMÉLIORER LA VILLE ENSEMBLE

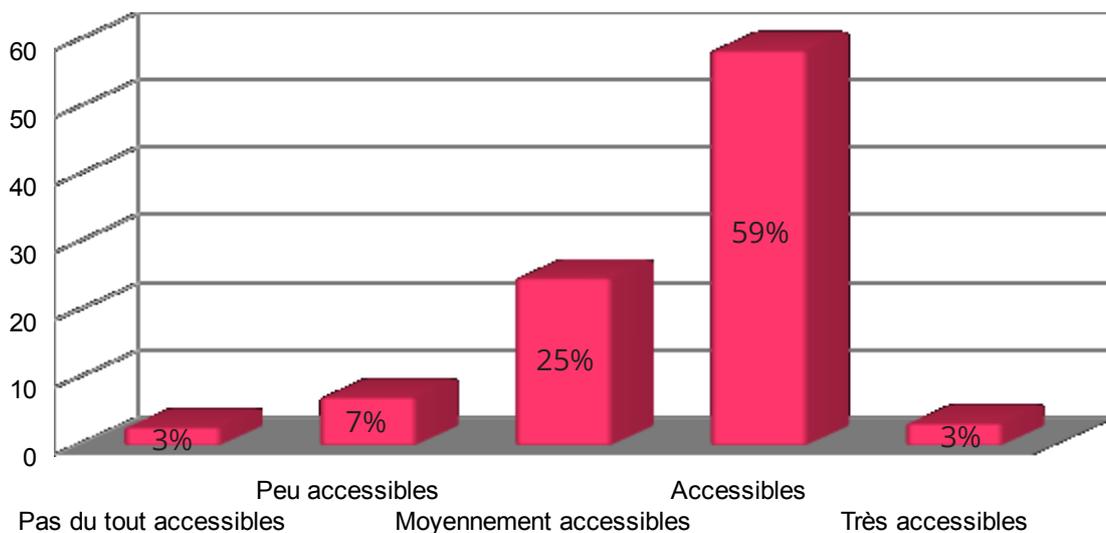
Chez les personnes âgées, la mobilité est un facteur essentiel, à la fois pour permettre à tous de continuer à prendre part à la vie de la cité comme un citoyen à part entière mais également pour favoriser le vieillissement actif.

- Reproduire l'expérience participative conduite en centre-ville
- Proposer des structures innovantes pour mieux répondre aux besoins de tous les publics
- Choisir des structures permettant de s'asseoir...et de se relever !

L'accessibilité des bâtiments publics :

Selon les chiffres recueillis auprès de la Direction des Services Techniques de Dijon, **50% des espaces et bâtiments publics (existants et nouveaux) sont entièrement accessibles en fauteuil roulant.**

À la question "**Selon votre usage et celui de votre entourage, pensez-vous que les espaces et bâtiments publics (parcs, places, théâtres, musées, bibliothèques...) de votre quartier sont accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap ?**", les aînés dijonnais ont répondu :

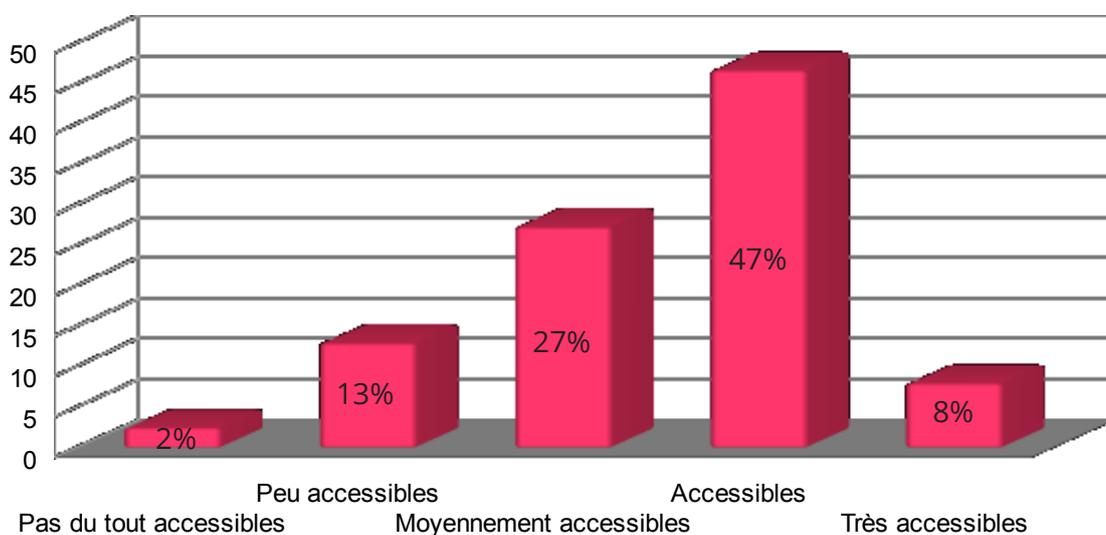


2. LES TRANSPORTS

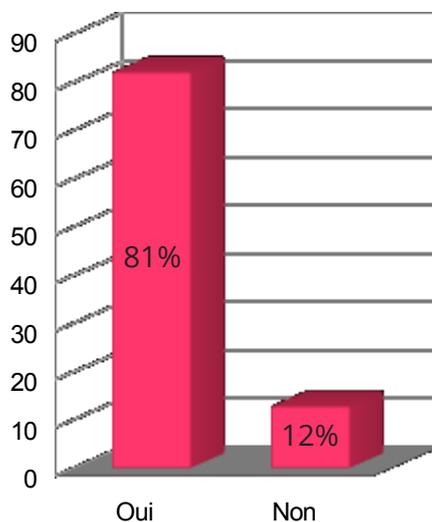
Accessibilité des véhicules de transport public :

Selon les chiffres recueillis auprès de la Direction des Services Techniques de Dijon, **96% des véhicules de transport public sont équipés de sièges réservés aux aînés et aux personnes en situation de handicap et 70% sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.**

À la question "**Selon votre usage et celui de votre entourage, pensez-vous que les véhicules de transport public (trains, cars, bus...) sont physiquement accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



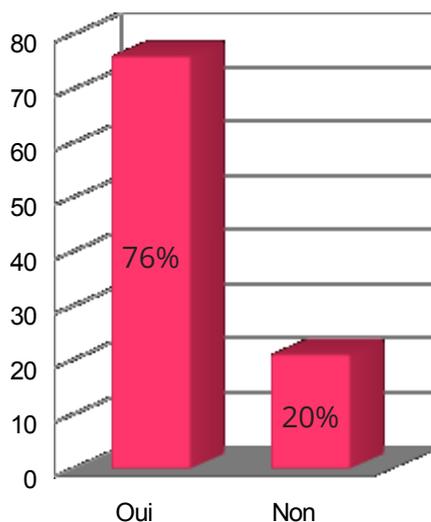
À la question "**Selon vos habitudes, les systèmes de transport en commun disponibles vous permettent-ils de rejoindre les lieux importants tels que les structures de soins et de santé, les commerces, les banques... ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Accessibilité des arrêts de transport public :

Selon les chiffres recueillis auprès de la Direction des Services Techniques de Dijon, **98,40% des logements sont situés à moins de 500 mètres d'un arrêt de transport public.**

À la question "**Selon votre usage et celui de votre entourage, pensez-vous que les arrêts de transport public (trains, cars, bus...) sont suffisamment proches de votre domicile ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Dijon, Ville Amie des Aînés

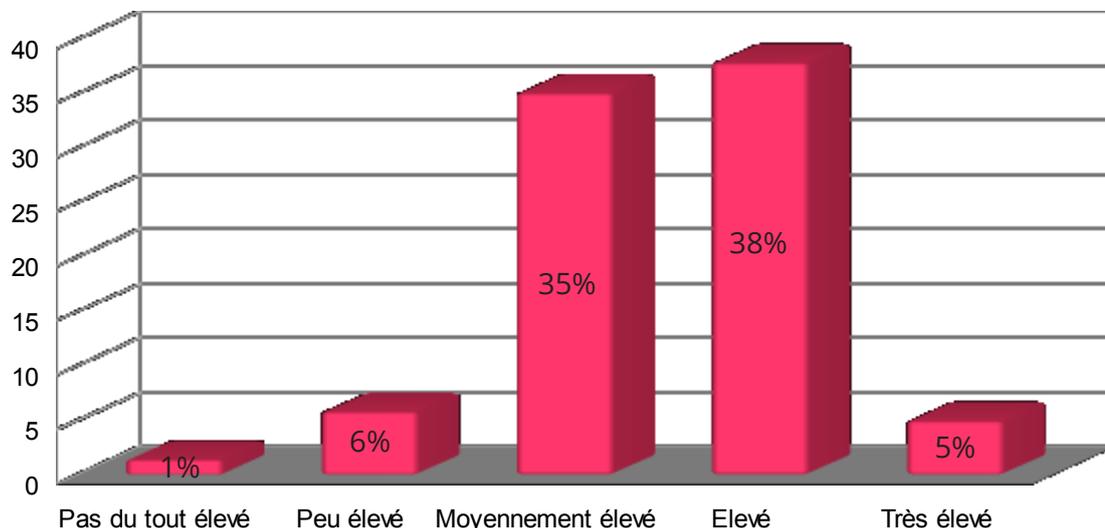
Dijon apporte aux habitants de nombreuses possibilités afin que tous les publics, quels que soient leurs besoins et leurs fragilités, puissent se déplacer sur le territoire. C'est ainsi que plusieurs moyens de transports, collectifs ou individuels sont mis à disposition des habitants : bus et tramway accessibles, DiviAccès, DiviaCity, Autopartage...

Par ailleurs, afin de permettre aux aînés de rester autonomes en continuant de conduire quel que soit leur âge si les conditions le permettent, des cours de remise à niveau concernant le code de la route sont proposés (Maison des Seniors et OPAD par exemple).

3. L'HABITAT

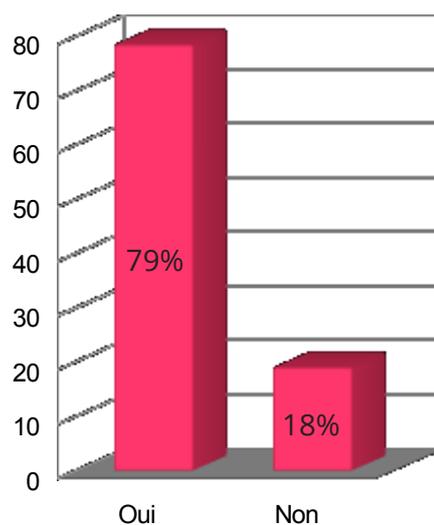
Caractère économiquement abordable des logements :

À la question "**Selon vous, le coût de votre logement est-il élevé ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Accessibilité des logements :

À la question "**Afin de continuer à vivre chez vous à tout âge, pensez-vous que votre logement est adapté ou peut s'adapter avec des travaux ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Dijon, Ville Amie des Aînés

Afin de respecter les trajectoires de vie propres à chacun, il est nécessaire qu'un territoire puisse proposer plusieurs formes d'habitat à ses habitants afin que chacun puisse choisir une solution qui convienne à ses besoins et ses attentes. Cela participe également à supprimer l'opposition manichéenne existant aujourd'hui entre domicile et établissement. À Dijon, plusieurs types d'habitat sont proposés : le Vill'âge Bleu (Mutualité Française Bourguignonne), la cohabitation intergénérationnelle (Binôme 21), divers habitats collectifs adaptés proposés par la FEDOSAD, des EHPAD...

De même, la question du vieillissement est, depuis plusieurs années, intégrée au PLH. Il s'agit là d'un élément extrêmement positif qu'il convient de renforcer.

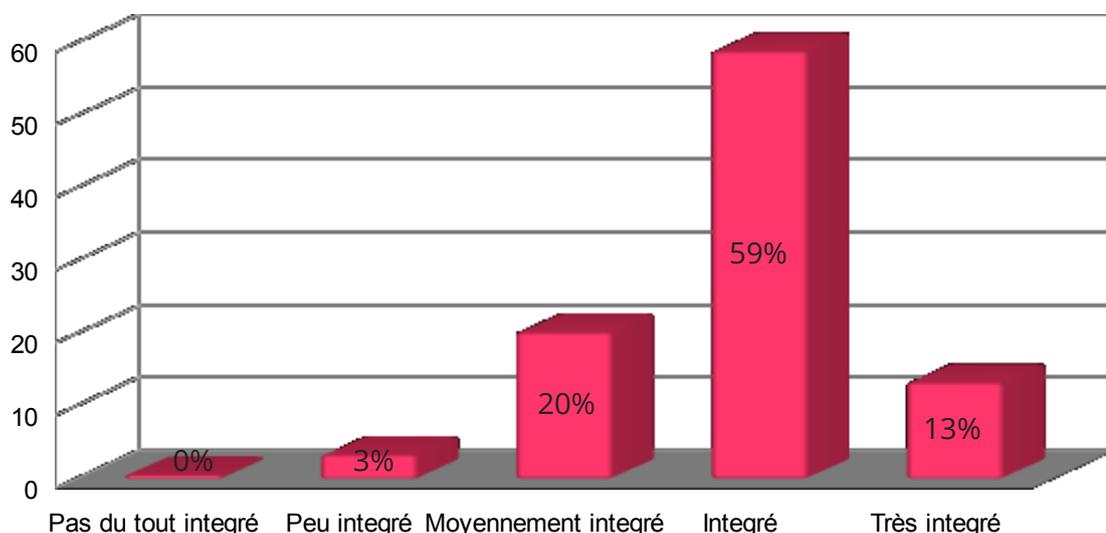
QUELQUES IDÉES POUR CONTINUER À AMÉLIORER LA VILLE ENSEMBLE

- Proposer de nouveaux habitats alternatifs : collocation des seniors, habitat kangourou...
- Mieux informer le public sur l'offre existante (par exemple via un forum)
- Entendre les besoins des habitants vieillissants lors de la création de nouveaux logements

4. LE LIEN SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ

Attitude sociale positive à l'égard des aînés :

À la question "**Vous sentez-vous respecté et socialement intégré dans votre ville ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Dijon, Ville Amie des Aînés

L'ensemble du travail qui est réalisé dans le cadre de la démarche Villes Amies des Aînés a pour visée de permettre aux aînés de se sentir respectés et socialement intégrés. Cela passe en partie par une ville accueillante pour tous. Il s'agit également de lutter contre l'âgisme, c'est-à-dire la discrimination liée à l'âge, et de permettre à toutes les générations de vivre ensemble sereinement. Il s'agit d'un enjeu de société visant à la cohésion sociale et au bien-être de tous.

Dijon met également en place, pour atteindre cet objectif, un certain nombre d'actions intergénérationnelles qui permettent aux différentes générations de mieux se connaître et de pouvoir vivre ensemble : tarif intergénérationnel à l'opéra, actions menées par Unis-cité, cohabitation intergénérationnelle, challenge oratoire organisé par l'OPAD.

De plus, des efforts importants sont réalisés par la municipalité afin de lutter contre l'isolement. Entre autres, on peut noter le réseau de bénévoles qui a vu le jour via la Maison des Seniors ou encore l'adhésion de la ville au mouvement Monalisa.

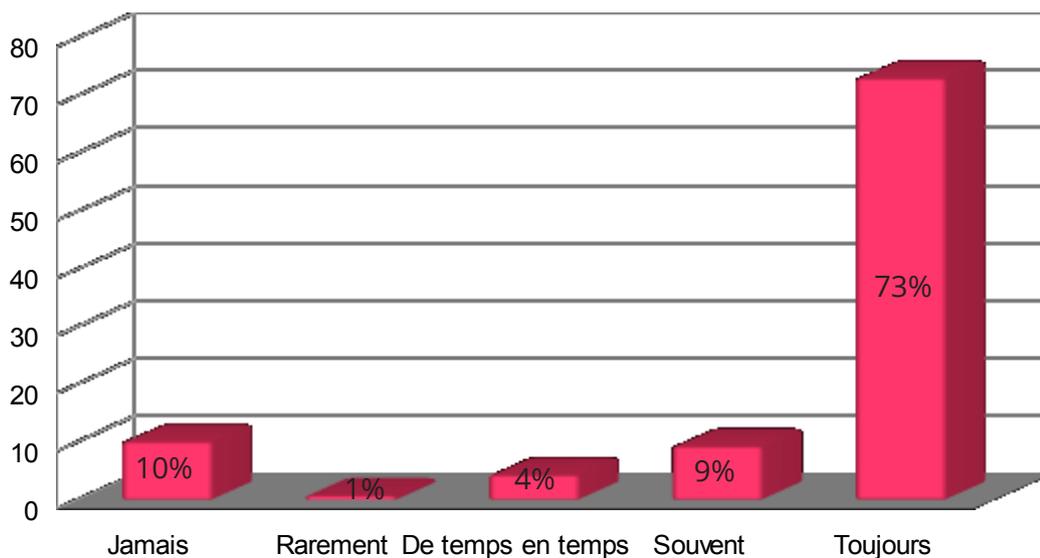
QUELQUES IDÉES POUR CONTINUER À AMÉLIORER LA VILLE ENSEMBLE

- S'engager dans un dispositif de type Voisin-âge afin poursuivre la lutte contre l'isolement avec l'aide des habitants tout en encourageant la solidarité de quartier
- Proposer des activités intergénérationnelles dans des lieux culturels de la ville (théâtre, musées, bibliothèques, opéra...)

Sécurité économique :

Selon une étude Compas de 2014, **90% des dijonnais de plus de 75 ans vivent dans un ménage dont le revenu disponible se situe au-dessus du seuil de risque de pauvreté.**

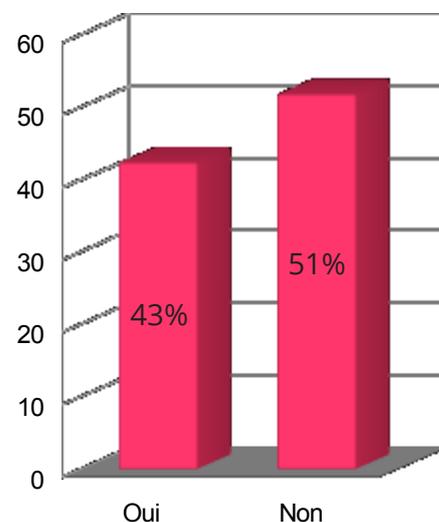
À la question "**Au cours de ces derniers mois, avez-vous pu faire face à vos besoins essentiels (se loger, se nourrir, se chauffer...)** ?", les aînés dijonnais ont répondu :



5. LA PARTICIPATION CITOYENNE

Participation aux activités bénévoles :

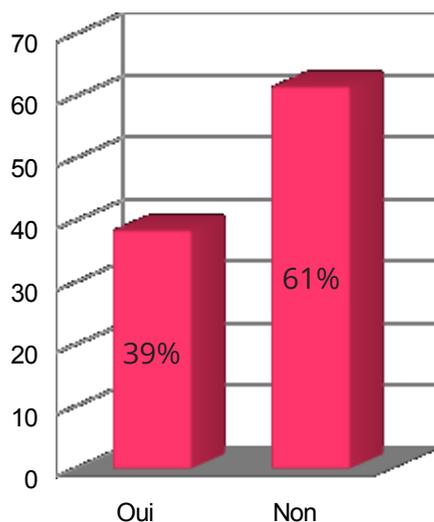
À la question "**Au cours du dernier mois, avez-vous participé au moins une fois à une activité bénévole ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Apprentissage tout au long de la vie :

Pour l'année 2013-2014, **211 retraités étaient inscrits à l'Université pour Tous de Bourgogne (formation non diplômante), soit 54% des inscrits.**

À la question "**Avez-vous suivi, cette année, des cours ou des formations, de nature officielle ou non (Université pour tous, OPAD, association...)?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Participation à la prise de décision au niveau local :

Selon une étude Compas de 2014, **87,7% des plus des dijonnais de plus de 60 ans sont inscrits sur les listes électorales.**

D'autre part, il est à noter qu'une demande importante d'investissement dans la prise de décision au niveau local existe chez les retraités dijonnais. Cet élément a par exemple été rendu saillant lors de l'appel qui a été lancé à l'occasion du renouvellement de l'Observatoire de l'Âge et qui a réuni plus de 300 candidatures.

Emploi rémunéré :

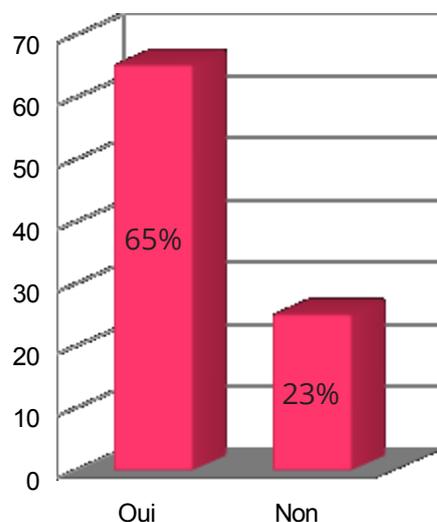
Selon les chiffres rapportés par l'ABS du CCAS de Dijon, **7,10% des plus des dijonnais de plus de 50 ans sont en recherche d'emploi.**

6. LA CULTURE ET LES LOISIRS

Participation aux activités socioculturelles :

En réponse au questionnaire sur les sorties culturelles par l'Observatoire des usagers du Pôle Culture et Rayonnement de la Ville de Dijon, **36% des aînés ont indiqué s'être rendus au Musée des Beaux-Arts au cours des douze derniers mois.**

À la question "**Au cours du dernier mois, avez-vous participé au moins une fois à des activités socioculturelles (activités sociales, culturelles, religieuses...)** ?", les aînés dijonnais ont répondu :



Dijon, Ville Amie des Aînés

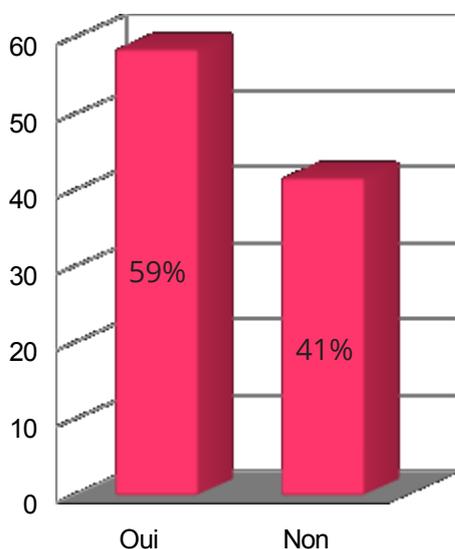
Une politique culturelle forte est à l'œuvre à Dijon et celle-ci intègre pleinement les aînés. Plusieurs dispositifs mis en place ont par ailleurs permis d'encourager d'autant plus la participation culturelle des retraités dijonnais : types de spectacles, horaires, mise en accessibilité des bâtiments culturels...

QUELQUES IDÉES POUR CONTINUER À AMÉLIORER LA VILLE ENSEMBLE

- Ouvrir les lieux culturels de la ville aux retraités à l'occasion de visites spécialement conçues à leur destination
- Mettre en place une "carte culture" visant à encourager les sorties culturelles des retraités de la ville

Participation à une activité physique en groupe sur le temps de loisir :

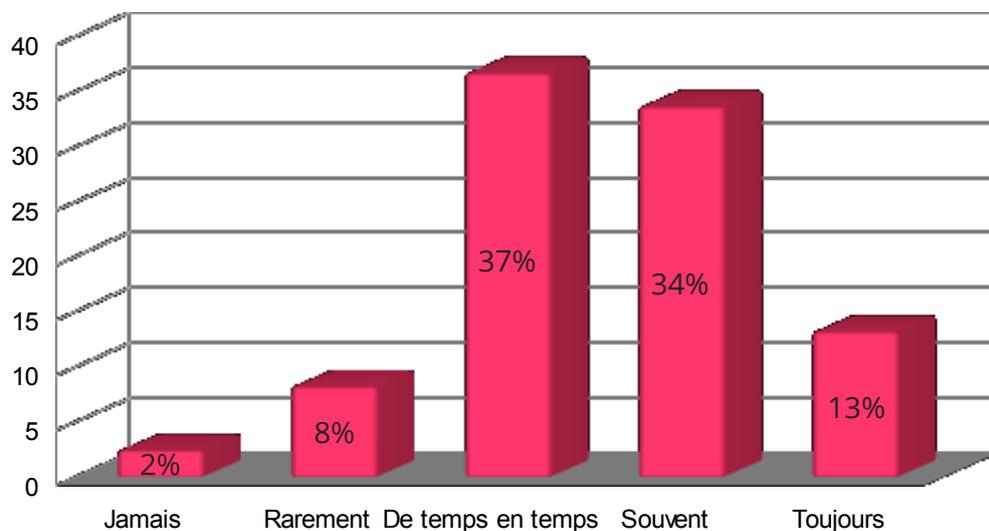
À la question "**Participez-vous à une activité physique collective (gym, piscine, vélo, marche...) sur votre temps de loisir ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



7. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

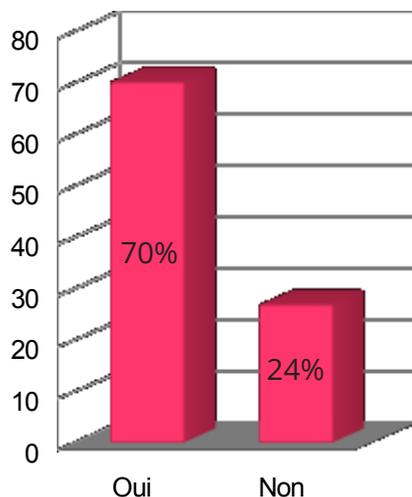
Possibilité d'accéder à l'information :

À la question "**Selon vous, les outils d'information à Dijon répondent-ils à vos attentes (Allô Mairie, Maison des Seniors, info santé...)?**", les aînés dijonnais ont répondu :



Accès à Internet :

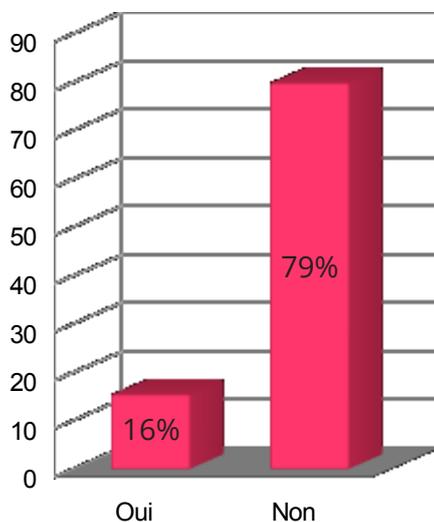
À la question "**Avez-vous la possibilité d'accéder à Internet depuis votre domicile ?**", les aînés dijonnais ont répondu :



8. L'AUTONOMIE, LES SERVICES ET LES SOINS

Existence de services sanitaires et sociaux :

À la question "**Au cours de cette année, avez-vous eu recours à des hébergements collectifs (EHPAD), services d'aide à domicile ou aux conseils d'un travailleur social ?**", les aînés dijonnais ont répondu :

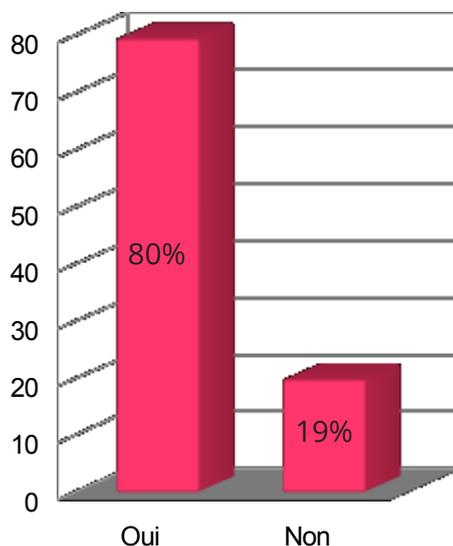


Accès aux EHPAD / EHPA :

Selon l'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS de la Ville de Dijon, **la proportion de places existantes en EHPAD par rapport au nombre de dijonnais de plus de 60 ans est de 4,43%**. Par ailleurs, **seuls 30% des dijonnais de plus de 60 ans avaient en 2013 les capacités financières d'accéder aux EHPAD / EHPA sur la Ville de Dijon.**

Qualité de vie :

À la question "**Pensez-vous qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler, vous avez pu vivre selon vos valeurs et vos attentes ?**", les aînés dijonnais ont répondu :





Le théâtre Fontaine d'Ouche

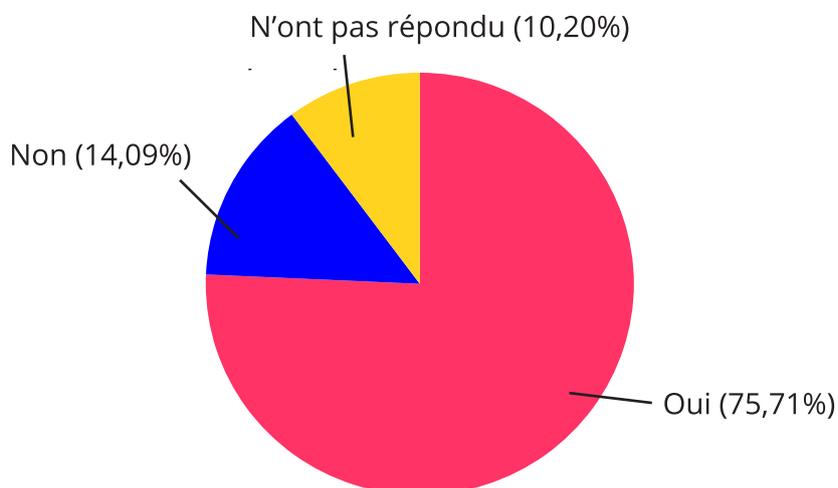
V. POUR CONCLURE

L'expérimentation proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé ne fournit pas de critères quantitatifs permettant de fixer les règles de ce qu'est un environnement ami des aînés. L'intérêt consistera donc, à l'avenir, à reproduire cette étude afin d'observer les changements qui se sont opérés à Dijon concernant les domaines étudiés.

Néanmoins, les réponses apportées par les aînés dijonnais au questionnaire qui leur a été soumis sont pour une grande majorité très positives, mêmes si une marge de progression reste évidemment observable. C'est là l'occasion de rappeler que Villes Amies des Aînés est avant tout une démarche et non pas un label. Celle-ci se développe donc sur la durée, et n'est jamais tout à fait terminée.

Afin de conclure ce rapport, il semble toutefois pertinent d'intégrer ce graphique afin de souligner tout l'intérêt de cette démarche dans laquelle s'inscrit la Ville depuis plusieurs années.

Pensez-vous que depuis que Dijon est Ville Amie des Aînés, la place des aînés est plus importante au sein de la ville ?



www.villesamiesdesaines-rf.fr

<http://www.dijon.fr/sante-social!0-155/dijon-ville-amie-des-aines!1-483/>

Document réalisé en avril 2016

ANNEXE 1- RÉCAPITULATIF DES DONNÉES RÉCOLTÉES

TRANSPORTS

À été sollicitée :

Noémie GHERSALLAH - Directrice du pôle déplacements du Grand Dijon

96 % des véhicules de transport public ont des places réservées pour les aînés et personnes à mobilité réduite, tout le parc confondu, y compris minibus et Bus class'.

70 % des véhicules ont une rampe d'accès pour les UFR (Utilisateurs de Fauteuil Roulant), tout le parc confondu, y compris minibus et Bus class'.

98,4 % des logements situés sur la Ville de Dijon sont situés à moins de 500 mètres d'un arrêt du réseau Divia.

67,2 % des arrêts Divia situés sur la Ville de Dijon disposent d'une assise (et majoritairement les arrêts dits de «montée». En effet, on équipe rarement d'un abribus + banc les arrêts en fin de ligne, situés à proximité des terminus. Ces arrêts de descente sont souvent de simples poteaux.)

HABITAT

À été sollicitée :

Myriam GUERMONPREZ - Directrice du service habitat du Grand Dijon

Au moins 7 800 logements ont une entrée accessible en fauteuil roulant puisqu'ils ont été autorisés à compter de 2007 et leurs permis de construire respectent la réglementation issue de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

De plus, près de 3 400 logements (soit de l'ordre de 4,3% des résidences principales dijonnaises) ayant fait l'objet d'un achèvement de travaux à compter du 01/01/2009 respectent les dispositions de cette même loi et ont une entrée accessible en fauteuil roulant.

BÂTIMENTS

Ont été sollicités :

Jacques VAUSSANVIN - Directeur adjoint des services techniques de la Ville de Dijon et du Grand Dijon

Laurent FEVRE - Ingénieur à la Direction Générale des Services Techniques Grand Dijon / Ville de Dijon

Le nombre de bâtiments publics entièrement accessibles en fauteuil roulant est estimé à 50 %.

Il nous a été fourni une liste d'établissements publics accessibles en fauteuil roulant :

BÂTIMENTS PUBLICS ACCESSIBLES	BÂTIMENTS PUBLICS NON ACCESSIBLES
Mairie centrale	Grand Théâtre
Mairies annexes	Théâtre des Grésilles
Bureaux de vote	Centres sociaux
Parc des Expositions et Congrès	Musée de la Vie Bourguignonne
Salle Devosge	Musée d'Art Sacré
Halles Centrales	Autres établissements sportifs non cités ci-joint
Musée Archéologique (rez-de-chaussée seulement)	Théâtre des Feuillants (emplacements fauteuils prévus à l'été 2015)
OPAD	
Maison des Seniors	
Musée des Beaux Arts	
Auditorium	
Minoterie	
Théâtre de la Fontaine d'Ouche	
Zénith	
Vapeur	
Bibliothèques (sauf bibliothèque d'étude du centre-ville)	
Maisons des Jeunes et de la Culture	
Stade Gaston Gérard	
Piscine Olympique	
Palais des Sports (rez-de-chaussée seulement)	

CULTURE ET LOISIRS

Ont été sollicités :

Pierre ANCET - Directeur de l'Université pour Tous de Bourgogne (UTB)

Pierre PERTUS - Directeur de l'OPAD

Antoine HOAREAU - Responsable de la Maison des Associations

Christine MARTIN - Adjointe au maire déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals, ville de Dijon

Marie-Joséphine MORON - Directrice de l'action culturelle et des publics, ville de Dijon

211 dijonnais retraités inscrits à l'Université pour Tous de Bourgogne (UTB) (formations non diplômantes) pour l'année 2013-2014.

390 dijonnais inscrits au total à l'UTB soit 54% de retraités.

2 599 adhérents à l'OPAD au 13 février 2015

45 % d'inscrits aux activités sportives de l'OPAD en 2012-2013.

Projet de création d'un observatoire de vie associative sur le second semestre 2015 pour un aboutissement en 2016.

Projet de création d'un observatoire des usagers des établissements culturels municipaux dijonnais.

POPULATION ET SERVICES À LA POPULATION

Ont été sollicitées :

Cécilia VOUAUX-BOVE - Directrice du service des affaires générales du Grand Dijon

Françoise PAUTHIER - Responsable Service des élections

Nathalie KELLE - Directrice de la DRPA (Direction des retraités et personnes âgées) CCAS-Ville de Dijon

Maryse GAIMARD - Professeure de démographie à l'Université de Bourgogne

Michèle DION - Professeure de démographie à l'Université de Bourgogne

28 567 personnes de plus de 60 ans sont inscrites sur les listes électorales de Dijon (soit 87,7 % de la population des plus de 60 ans et 18,83 % de la population totale).

En 2014 :

104 personnes ont été accueillies au centre d'accueil de jour les Marronniers (personnes présentant des troubles cognitifs liés à une maladie de type Alzheimer ou maladies apparentées).



150 personnes étaient inscrites à l'accompagnement collectif de l'Escale d'Alembert.

86 personnes étaient inscrites à l'accompagnement personnalisé de l'Escale d'Alembert.

4 034 repas ont été servis au restaurant seniors de l'Escale d'Alembert.

754 clients sur l'année ont bénéficié de la livraison de repas à domicile.

1 657 visites d'assistantes sociales ont eu lieu à domicile et 2 096 visites en permanences.

6 103 passages comptabilisés à la Maison des seniors.

ANNEXE 2- QUESTIONNAIRE



Dijon Ville Amie des Aînés

L'Organisation Mondiale de la Santé et la Ville de Dijon vous remercient de répondre à ce questionnaire afin de mesurer les résultats et l'évolution de la démarche Villes Amies des Aînés. Cette enquête est réalisée dans quinze villes du monde et servira de base pour continuer ensemble à améliorer nos villes.

Les réponses à ce questionnaire sont strictement confidentielles. Les données récoltées ne seront en aucun cas utilisées à des entités commerciales et seront uniquement exploitées dans un cadre d'étude et de recherche.

Nous vous remercions de votre contribution !

- 1. Votre quartier est-il adapté aux déplacements piétonniers (y compris pour les personnes à mobilité réduite) ?** *(Veuillez cocher le niveau qui correspond le mieux à votre ressenti)*
 Pas du tout adapté **Peu adapté** **Moyennement adapté** **Adapté** **Très adapté**
- 2. Le nombre de structures de repos de votre quartier vous satisfait-il ?** *(Veuillez cocher le niveau qui correspond le mieux à votre ressenti)*
 Pas du tout satisfait **Peu satisfait** **Moyennement satisfait** **Satisfait** **Très satisfait**
- 3. Selon votre usage et celui de votre entourage, pensez-vous que les espaces et bâtiments publics (parcs, places, théâtres, musées, bibliothèques...) de votre quartier sont accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap ?** *(Veuillez cocher le niveau qui correspond le mieux à votre ressenti)*
 Pas du tout accessibles **Peu accessibles** **Moyennement accessibles** **Accessibles** **Très accessibles**
- 4. Selon votre usage et celui de votre entourage, pensez-vous que les véhicules de transport public (trains, cars, bus...) sont physiquement accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap ?** *(Veuillez cocher le niveau qui correspond le mieux à votre ressenti)*
 Pas du tout accessibles **Peu accessibles** **Moyennement accessibles** **Accessibles** **Très accessibles**

ANNEXE 2- QUESTIONNAIRE

5. Selon votre usage, pensez-vous que les arrêts de transport public (bus, tram...) sont suffisamment proches de votre domicile ? *(Veuillez cocher la case correspondante)*
- Oui** **Non**
6. Selon vos habitudes, les systèmes de transport en commun disponibles vous permettent-ils de rejoindre les lieux importants tels que les structures de soins et de santé, les commerces, les banques... ? *(Veuillez cocher la case correspondante)*
- Oui** **Non**
7. Selon vous le coût de votre logement est-il... ? *(Veuillez cocher le niveau qui correspond le mieux à votre ressenti)*
- Pas du tout élevé** **Peu élevé** **Moyennement élevé** **Élevé** **Très élevé**
8. Vous sentez-vous respecté et socialement intégré dans votre ville ? *(Veuillez cocher le niveau qui correspond le mieux à votre ressenti)*
- Pas du tout intégré** **Peu intégré** **Moyennement intégré** **Intégré** **Très intégré**
9. Au cours du dernier mois, avez-vous participé au moins une fois à une activité bénévole ? *(Veuillez cocher la case correspondante)*
- Oui** **Non**
10. Au cours du dernier mois, avez-vous participé au moins une fois à des activités socioculturelles (activités sociales, culturelles, religieuses...) ? *(Veuillez cocher la case correspondante)*
- Oui** **Non**
11. Selon vous, les outils d'informations à Dijon répondent-ils à vos attentes (Allô Mairie, Maison des Seniors, info santé...) ? *(Veuillez cocher le niveau qui correspond le mieux à votre ressenti)*
- Jamais** **Rarement** **De temps en temps** **Souvent** **Toujours**
12. Au cours de cette année, avez-vous eu recours à des hébergements collectifs (EHPAD), services d'aide à domicile ou au conseil d'un travailleur social ? *(Veuillez cocher la case correspondante)*
- Oui** **Non**

ANNEXE 2- QUESTIONNAIRE

22. **Sexe** (*Veillez cocher la case correspondante*)

Femme

Homme

23. **Votre quartier d'habitation** (*Veillez cocher la case correspondante*)

Varennes - Toison d'Or

Drapeau – Clémenceau

Université

Bourroches – Port du Canal

Fontaine d'Ouche

Grésilles

Chevreul – Parc

Centre-ville

Montchapet

24. **Vous vivez** (*Veillez cocher la case correspondante*)

Seul(e)

En couple

25. **Niveau de revenu du ménage** (*Veillez cocher la case correspondante*)

- 800 €

800 à 1 000 €

1 000 à 1 200 €

1 200 à 1 500 €

+ 1 500 €

**Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.
Vous pouvez**

nous le retourner à l'adresse suivante :

Dijon Ville Amie des Aînés
CS 73310
21033 DIJON Cedex

ou le déposer à la Maison des Seniors :

Rue Mère-Javouhey
21000 Dijon

Par mail : gacur@ville-dijon.fr

